www.cea.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCEPTATION D'UN SOUS-TRAITANT (DAST) DE 2EME RANG (OU PLUS)

(à remplir par le sous-traitant de rang n-1 avec l'aide du Titulaire ou du sous-traitant de rang n, sauf la rubrique 5 qui doit être remplie par le sous-traitant de 2ème rang ou plus)

Version du 13/12/2024

Référence du marché CEA : ……..

Ce formulaire de demande d'acceptation vaut acte spécial et est destiné à présenter le sous-traitant de 2ème rang ou plus et les prestations sous-traitées.

Les sous-traitants ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis à l'unité achat du CEA dont dépend l'acheteur dans le cadre d'une précédente demande d'acceptation de sous-traitance (DAST) et qui demeurent valables. Dans ce cas, les sous-traitants devront préciser la référence de ladite DAST.

Pour une première demande ou si les documents justificatifs ne sont plus valables, le présent formulaire devra être complété dans son intégralité. S'il ne l'est pas, il ne pourra pas être validé par le CEA. Le sous-traitant de 2ème rang ou plus ne sera donc pas accepté.

1 - MARCHE CONCERNE

DENOMINATION SOCIALE DU TITULAIRE DU MARCHE (OU DU SOUMISSIONNAIRE) :

.....

OBJET DU MARCHE :

.....

REFERENCE DU MARCHE :

MARCHE DE DEFENSE OU DE SECURITE : ☐ **OUI** ☐ **NON**

MARCHE RELEVANT DU LIVRE V : ☐ **OUI** ☐ **NON**

MARCHE SENSIBLE : ☐ **OUI** ☐ **NON**

MARCHE CLASSIFIE : ☐ **OUI** ☐ **NON**

SI OUI : ☐ **SANS DETENTION (AVEC ACCES)**

☐ **AVEC DETENTION**

NIVEAU : ☐ **SECRET**

☐ **TRES SECRET**

SPECIAL FRANCE :

☐ **OUI**

☐ **NON**

PREALABLE :

Le Plan Contractuel de Sécurité (PCS) signé entre le CEA et le titulaire doit avoir été modifié pour y intégrer le(s) sous-traitant(s) en précisant les activités confiées.

Le titulaire du marché doit rédiger un Plan Contractuel de Sécurité avec son (ses) sous-traitant(s) qui doit être validé par le CEA.

Si le marché rentre dans un des trois cas visés ci-dessus, joindre la pièce n° 6 figurant dans la rubrique n° 6 du présent document (décision d'habilitation ou avis sans réserve d'enquête administrative de la personne morale).

INTERVENTION SUR UN SITE DU CEA : ☐ **OUI** ☐ **NON**

MARCHE CONTENANT DES EQUIPEMENTS IMPORTANTS POUR LA PROTECTION (EIP) ET/OU EN LIEN AVEC DES ACTIVITES IMPORTANTES POUR LA PROTECTION (AIP) AU SENS DE L'ARRETE DU 7 FEVRIER 2012 FIXANT LES REGLES GENERALES RELATIVES AUX INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE BASE :

☐ **OUI** ☐ **NON**

OBJET DE L'AVENANT N°1 :

……

OBJET DE L'AVENANT N°2 :

……

OBJET DE L'AVENANT N°3 :

……

OBJET DE L'AVENANT N° :

……

2 – RENSEIGNEMENTS SUR LE SOUS-TRAITANT DE 2ème RANG (ou plus)

DENOMINATION SOCIALE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : |__|__|__|__|__| **VILLE :**

TELEPHONE : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| MEL:@.....

N° INSCRIPTION AU RCS : |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|

N° SIRET DE L'ETABLISSEMENT QUI FACTURE : |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__|

PME : ☐ **OUI** ☐ **NON**

CODE APE : |__|__|__|__| |__|

APPARTENANCE A UN GROUPE : ☐ **OUI** ☐ **NON**

(SI OUI, INDIQUER LEQUEL) :

NOM ET QUALITE DES PERSONNES HABILITEES A ENGAGER L'ENTREPRISE :

1 /

2 /

PRESENCE DU SOUS-TRAITANT SUR SITE CEA

☐ **OUI – SI OUI, PRECISER LE LIEU D'EXECUTION**

☐ **NON**

CERTIFICATIONS[1] (QUALIBAT, AFNOR, CEFRI, ...) :

REFERENCES RECENTES DANS LE DOMAINE DU MARCHE CONCERNE (prestations exécutées pendant les trois dernières années) :

	NOM DU CLIENT	Montant des prestations en K€ (mention facultative)	PRESTATIONS (Date, lieu, objet)
1			
2			
3			

■ **LE SOUS-TRAITANT EMPLOIE DES SALARIES DETACHES TRANSNATIONAUX**

☐ OUI ☐ NON

Si oui, joindre la pièce n° 5 figurant dans la rubrique n° 6 du présent document.

[1] Renseignement fourni à titre informatif

3- NATURE DES PRESTATIONS SOUS-TRAITEES AU SOUS-TRAITANT DE 1er RANG
(Reprendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance)

NOM DU SOUS-TRAITANT DE 1ER RANG :

Nature de la prestation sous traitée :

Durée du contrat de sous-traitance entre le Titulaire et le sous-traitant en nombre de mois :

(*Nota : Si la durée indiquée dans le contrat de sous-traitance ne correspond pas à un nombre entier, arrondir au nombre entier supérieur. Ex : 20 jours = 1 mois, 1 mois et 2 semaines = 2 mois, etc.*)

PRESTATIONS COMPRENANT OU PORTANT SUR DES EIP ET/OU EN LIEN AVEC DES AIP :
☐ **OUI** ☐ **NON**

Niveau de sensibilité de la prestation sous traitée :		
Aucune : ☐	Sensible : ☐	Classifié : ☐ Secret ☐ Très secret ☐ Sans détention (avec accès) ☐ Avec détention ☐

Le sous-traitant dispose-t-il d'une habilitation: ☐ oui / ☐ non				
Si oui, niveau d'habilitation	☐ Secret	☐ Très secret	☐ Sans détention (avec accès)	☐Avec détention

- **Montant Marché initial : € HT**
- **Montant Avenant n°1 : € HT**
- **Montant Avenant n°2 : € HT**
- **Montant Avenant n°3 : € HT**
- **Montant Avenant n° : € HT**
- **Montant Marché total : € HT**

4- NATURE DES PRESTATIONS SOUS-TRAITEES AU SOUS-TRAITANT DE 2ème RANG (ou plus) (reprendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance)

Nature de la prestation sous traitée :

Durée du contrat de sous-traitance entre le Titulaire et le sous-traitant en nombre de mois :

(*Nota : Si la durée indiquée dans le contrat de sous-traitance ne correspond pas à un nombre entier, arrondir au nombre entier supérieur. Ex : 20 jours = 1 mois, 1 mois et 2 semaines = 2 mois, etc.*)

PRESTATIONS COMPRENANT OU PORTANT SUR DES EIP ET/OU EN LIEN AVEC DES AIP :
☐ OUI ☐ NON

Niveau de sensibilité de la prestation sous traitée :		
Aucune : ☐	Sensible : ☐	Classifié : ☐ Secret ☐ Très secret ☐ Sans détention (avec accès) ☐ Avec détention ☐

Le sous-traitant dispose-t-il d'une habilitation: ☐ oui / ☐ non				
Si oui, niveau d'habilitation	☐ Secret	☐ Très secret	☐ Sans détention (avec accès)	☐Avec détention

- **Montant Marché initial : € HT**
- **Montant Avenant n°1 : € HT**
- **Montant Avenant n°2 : € HT**
- **Montant Avenant n°3 : € HT**
- **Montant Avenant n° : € HT**
- **Montant Marché total : € HT**

GARANTIE ACORDEE PAR LE SOUS-TRAITANT DE 1ER RANG AU SOUS-TRAITANT DE 2ND RANG OU PLUS :

☐ Caution personnelle et solidaire
☐ Convention de délégation de paiement

■ **Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel** *(à compléter le cas échéant)* :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Les données sont hébergées (indiquer le lieu) :

L'autorité chef de file est la CNIL.

Les flux transfrontières :

☐ OUI
☐ NON

Le sous-traitant s'engage à respecter la Décision de la Commission du 5 février 2010 relative aux clauses contractuelles types pour le transfert de données à caractère personnel vers des sous-traitants établis dans des pays tiers en vertu de la directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil.

Nota : le 10 juillet 2023, la Commission européenne a adopté une nouvelle décision d'adéquation concernant les États-Unis. Par cette décision, la Commission décide que les modifications apportées par les États-Unis à leur législation nationale permettent désormais d'assurer un niveau de protection adéquat des données personnelles transférées de l'UE vers les organisations situées aux États-Unis lorsqu'ils font la démarche de respecter ce nouveau « cadre de protection des données ». La liste de ces organismes est gérée et publiée par le ministère américain du commerce.
Les transferts de données personnelles depuis l'Union européenne vers les organismes figurant sur cette liste peuvent donc s'effectuer librement, sans encadrement spécifique par des « clauses contractuelles types » ou un autre instrument de transfert.

Extraterritorialité ou Clause de « Cloud Act »

En cas de requête, par les autorités américaines et ou toute autorité extraterritoriale, pour accéder aux données traitées dans le cadre du marché, sur le fondement du Cloud Act, le sous-traitant s'engage à en informer le CEA, et à intenter, dans un délai de quatorze jours au plus tard à compter de la réception de la requête, toute forme de recours judiciaire prévu par le Cloud Act ou par toute loi américaine, afin d'éviter par tout moyen que les données du CEA soient transmises aux autorités américaines.
Le sous-traitant ne pourra en aucun cas transmettre les données tant qu'un juge français n'aura pas rendu de décision exécutoire.
Etant donné le caractère sensible des données traitées par le CEA, toute transmission de ces données en vertu du Cloud Act, ou de toute autre législation extraterritoriale violerait nécessairement le Règlement général relatif à la protection des données (RGPD) ainsi que la Directive européenne 2016/943 relative à la protection du secret d'affaires. Il est rappelé que le RGPD est considéré comme une loi de police, dont l'application ne peut être exclue.
Toute communication de données [ou tout refus d'exercer ledit recours], par le sous-traitant, qui violerait la présente clause, causerait nécessairement un préjudice au CEA, que le titulaire s'engage à indemniser à hauteur du montant du préjudice subi.

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

☐ Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

☐ Le contrat de sous-traitance intègrera les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Coordonnées du Délégué à la protection des données du sous-traitant de 1er rang ou plus :

.....

5 - ATTESTATION DU SOUS-TRAITANT DE 2ème RANG (ou plus)
(à remplir impérativement par une personne habilitée à engager le sous-traitant de 2ème rang ou plus)

Je soussigné, M./Mme ……., habilité à engager la personnalité morale de la société ……., atteste sur l'honneur :

a) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus :

- aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité) ;
- aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité) ;

b) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

c) que les renseignements figurant en rubrique 2 de la présente demande d'acceptation sont exacts.

Fait à :
Le *(date) :*

LE SOUS-TRAITANT DE 2ème RANG (ou plus)
Signature et tampon

Nom et qualité du signataire

6- DOCUMENTS A PRODUIRE PAR LE SOUS-TRAITANT DE 2ème RANG (ou plus)

(à joindre impérativement à la présente demande dûment remplie)

1- Une plaquette ou une note décrivant les métiers et les spécialités de l'entreprise ou à défaut l'adresse du site sur lequel peuvent être consultées la plaquette et/ou la note ;

2- Un extrait KBIS datant de moins de trois mois ;

3- Le cas échéant, la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire ;

4- Les attestations d'assurance professionnelle (décennale le cas échéant) en cours de validité ;

5- Dans le cas d'emploi de salariés détachés, une copie de la déclaration de détachement effectuée sur le téléservice « SIPSI » du Ministère chargé du travail ;

(Pour toute demande d'acceptation d'un sous-traitant, le CEA refusera, en cas détachement de salarié(s) transnational, tout formulaire non accompagné de la déclaration de détachement).

6- Dans le cas où les prestations sous-traitées sont classifiées ou sensibles ;

(Ces documents sont à transmettre à l'Officier de sécurité du CEA)

- l'habilitation du sous-traitant au niveau de classification requis pour les prestations sous-traitées doit être jointe pour les marchés classifiés ou l'avis sans réserve d'enquête administrative obtenu pour le sous-traitant pour les marchés sensibles ;

- le projet de Plan Contractuel de sécurité entre le titulaire et son sous-traitant le cas échéant.

7- Copie de la caution personnelle et solidaire ou de la convention de délégation de paiement.

7- SIGNATURE DES PARTIES

Signature des parties	
Le titulaire ou le soumissionnaire	Nom et qualité du signataire Date :
Le sous-traitant de rang 1	Nom et qualité du signataire Date :
Avis du Prescripteur technique CEA Favorable ☐ Défavorable ☐	Nom et qualité du signataire Date :
Avis Officier de Sécurité Favorable ☐ Défavorable ☐ Avec Réserve ☐	Nom et qualité du signataire Commentaires de l'OS : Date :
Décision du CEA Accord ☐ Refus ☐	Nom et qualité du signataire : Commentaires Date :